



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) TYPES HABITABLE 2021-2024

Critérium Régional TROPHEE ESTUAIRE ROSE

Les 28 et 29 Septembre 2024 à Bourg sur Gironde (33710)

Club Nautique Bourquais (CNB)

Grade 5 A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la 1ere course du jour dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est le panneau d'affichage devant le CNB.
- 3.2 Le PC course est situé au Club House du CNB, Tel : 0603063960, vanessafourcadet@yahoo.fr
- 3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 72.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la barge au bout du ponton du CNB
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **1 minute** après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Programme & heures du signal d'avertissement des courses prévues :

Date	Type	SA
Vendredi 27/09/2024	Confirmation Inscription	De 15H à 19H
Samedi 28/09/2024	Briefing	7h30
	Emargement Départ	7h à 8h
	1 à 2 Course(s) à suivre	8h30
Dimanche 29/09/2024	Briefing	9h
	Emargement Départ	8h30 à 9h30
	1 à 2 Course(s) à suivre	10h

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h.

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe selon le découpage du Championnat de l'Estuaire de la Gironde

	Classes	Rating net
Flotte 1 (Flamme 1)	A,B et R	6 à 13,4
Flotte 3 (Flamme 3)	C,D et R	13,5 à 20,4
Flotte 5 (Flamme 5)	D et R	20,5 à 33

Tous les bateaux à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de rating NET 6 sont acceptés.

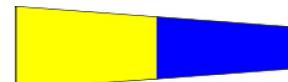
Flamme 1



Flamme 3



Flamme 5



De plus, tous les bateaux qui participant à la "REGATE" devront mettre **une Flamme Rose** dans le pataras avec la Flamme Groupe, pour se distinguer des bateaux en "RALLYE" portant une Flamme bleu

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est : [Estuaire de la Gironde et la Rivière Dordogne](#).
Voir annexe ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer à la VHF sur le canal 72 et sur le panneau en pied du mat de pavillonnerie.
- 9.5 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont décrites en annexe Parcours.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera :
- [Au départ de Bourg sur Gironde](#) : le départ se fera entre le mat de pavillonnerie sur la barge du CNB arborant un pavillon Orange, et la bouée de départ Club Rouge à l'extrémité.
- [Pour les autres départs](#) : entre une bouée Chenal du parcours et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité.

Les départs des courses seront donnés comme suit :

- H - 8 min** ----> Signal d'avertissement avec **le Pavillon ROSE** et 1 signal sonore
- H - 4 min** ----> Signal préparatoire et 1 signal sonore
- H - 1 min** ----> Amené du signal préparatoire et 1 signal sonore
- H - 0 min** ----> Top Départ / Amené du signal d'avertissement et 1 signal sonore

- 12.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcouru de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera en fonction du parcours choisi et décrit en **annexe PARCOURS**.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 **Pour toutes les classes**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

16. TEMPS LIMITES

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas **30 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **45 minutes** après que le dernier bateau de chaque groupe a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé club house du CNB.
- 17.3 Des avis seront affichés sur le panneau à l'entrée sur Club House du CNB au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située dans la petite salle au club house du CNB. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 L'utilisation de la Conciliation (RCV Annexe T) est encouragée.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps avec CVL**.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 **Un émargement sera être mis en place à la Halte Nautique (en face de la passerelle) pour la samedi matin et dimanche matin.**
- 19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 **Le canal VHF utilisé en course est le 72**
- 19.4 **Utilisation du Bout dehors** : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles **75 minutes** avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés avec un **Pavillon Rose Trophée Estuaire Rose**

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés auprès du CNB

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

25. EMBLEMES

Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port de Bourg sur Gironde à leur arrivée.

Dans le cadre du « Plan Vigipirate », chaque équipier devra avoir un bracelet spécial au poignet afin de pouvoir accéder au ponton. Les bracelets seront donnés à chaque skipper lors de la confirmation d'inscription le vendredi après-midi.

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

27.1 Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

27.1 Les appareils de respiration sous-marine et les housses sous-marines de protection ou leur équivalent ne doivent pas être utilisés à proximité de quillards entre le signal préparatoire de la première course et la fin de la dernière course de l'épreuve.

28. PRIX

Des prix seront décernés comme suit : *le Dimanche 29 Septembre après-midi devant le CNB*

Les différents prix seront :

- la **Trophée Estuaire Rose** pour le 1^{er} au scratch du classement général toutes classes
- une coupe pour le 1^{er} du Flotte 1, le 1^{er} du Flotte 3 et le 1^{er} du Flotte 5 du classement général
- Possibilité de faire un classement spécial si on a au moins 5 bateaux pour une flotte Monotypie (type 5.90) : une coupe pour le 1^{er} du classement

ARBITRES DESIGNES

Présidente du comité de course : Vanessa CHAVANNEAU

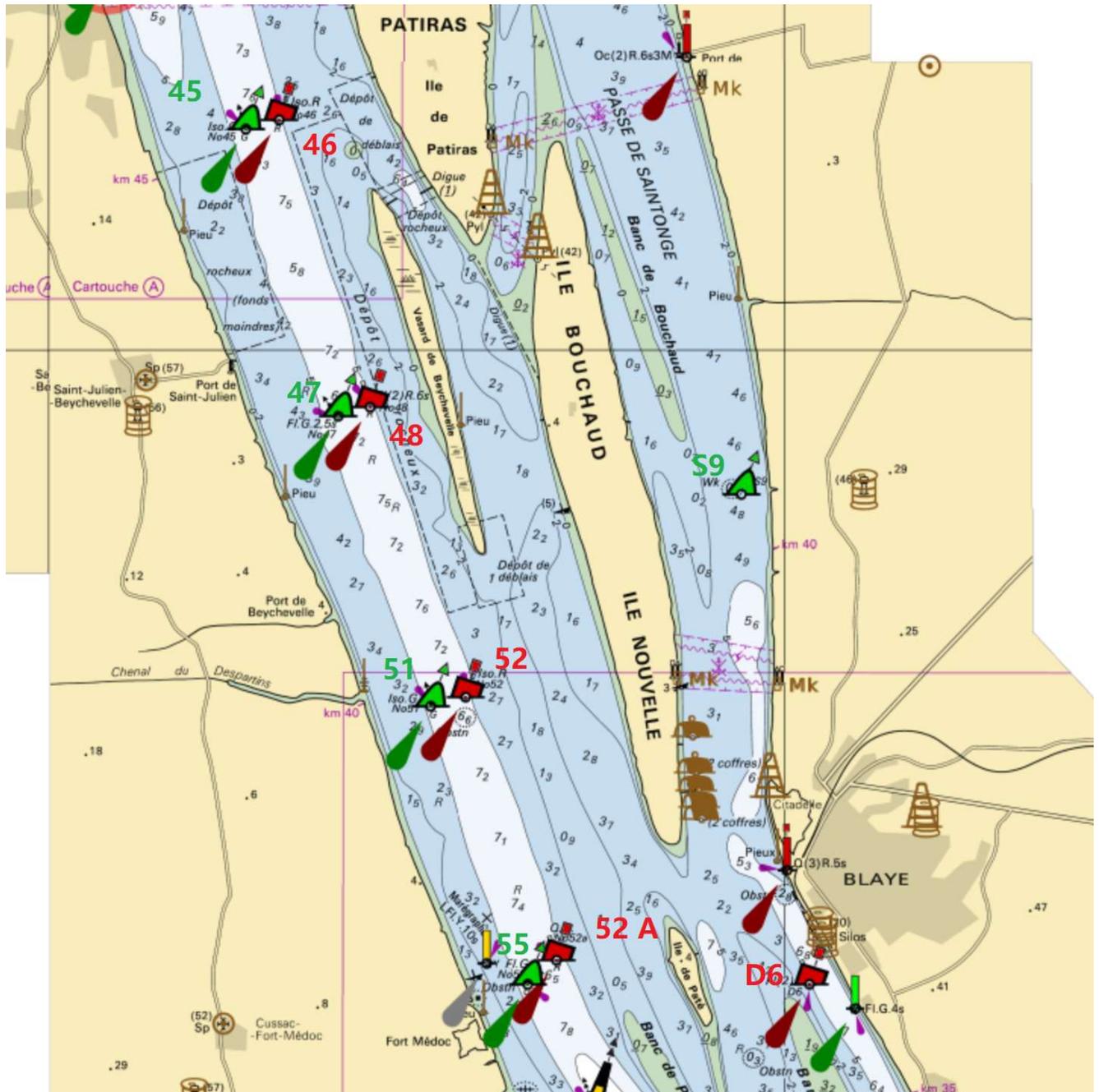
Comité de Course Adjoint(e) : Michel SALLABERY, Christophe RICHARD

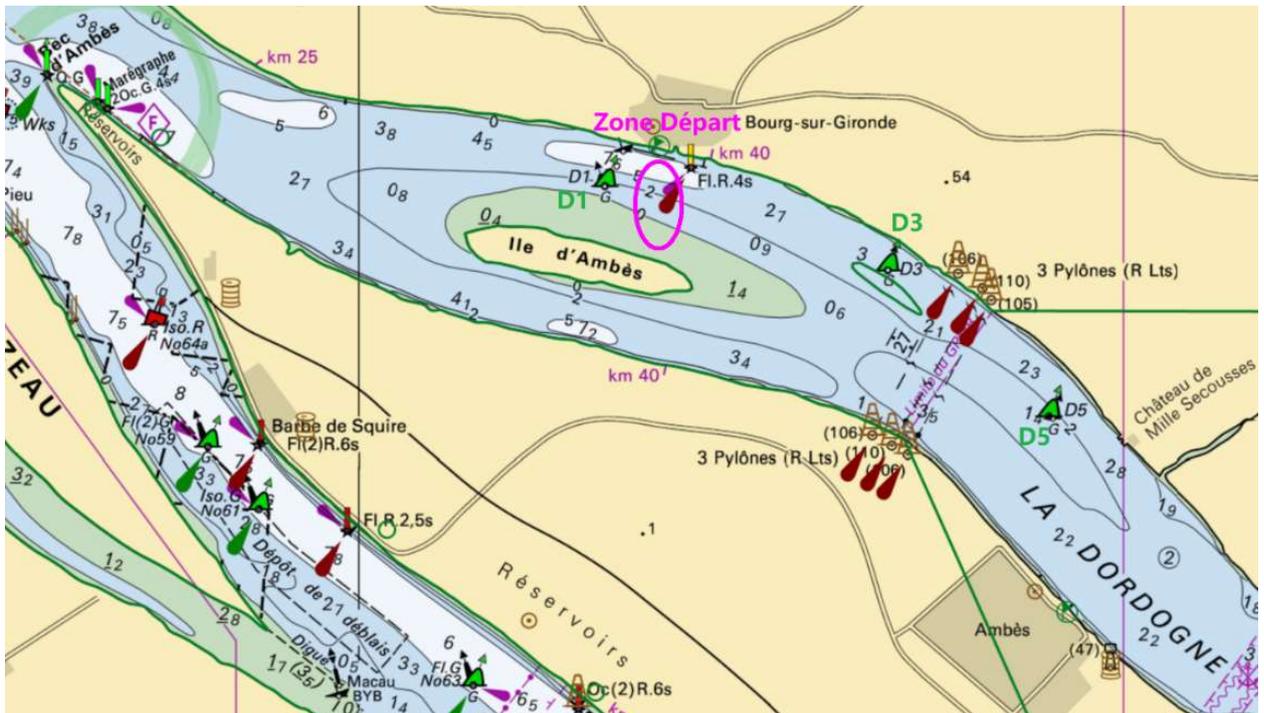
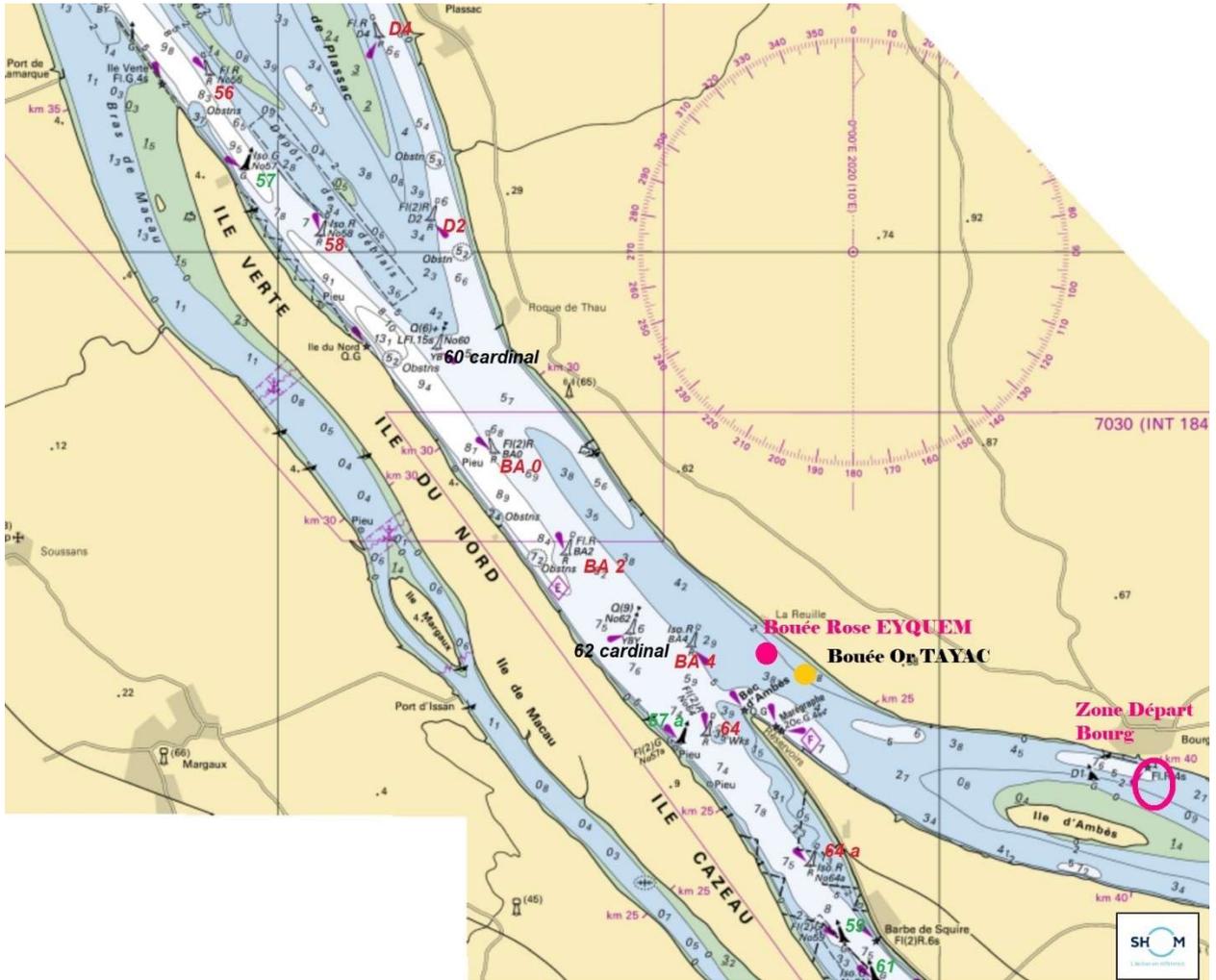
Présidente du Jury : Abigail SOFER

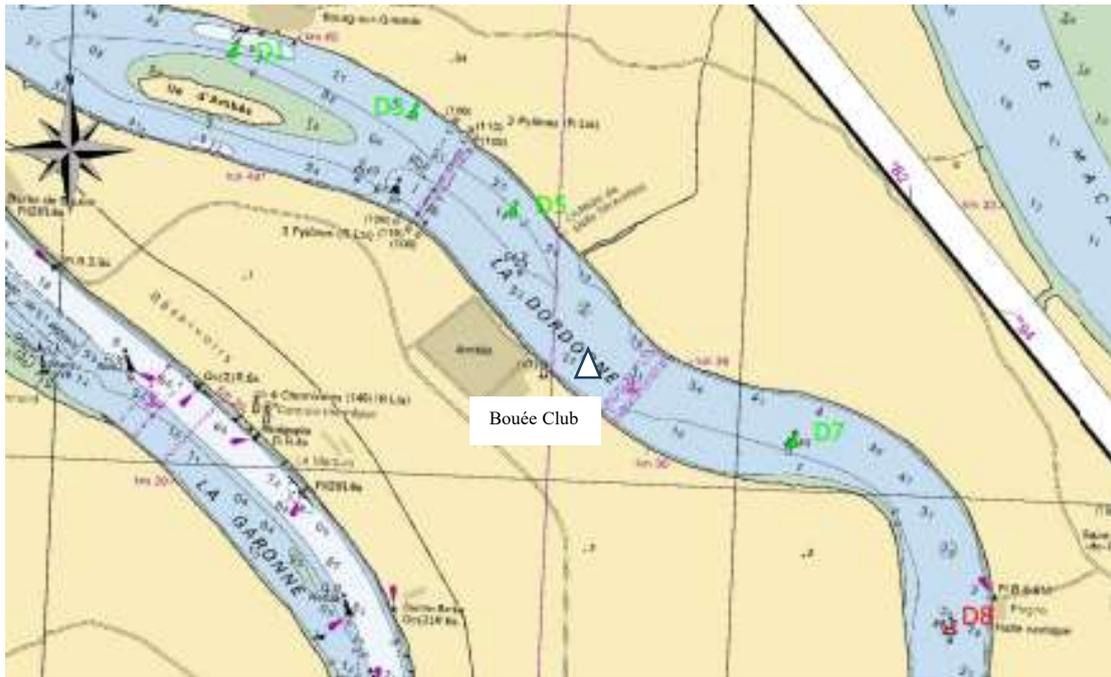
Commissaire FREG : Cédric KOWALSKI

ANNEXE ZONES DE COURSE

Lieu de départ et Zone de Course pour le 28 & 29 /09/2024







ANNEXE POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

Un pointage officiel peut être effectué aux marques suivantes : **Toutes les marques de parcours**

ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit

PARCOURS REGATE TROPHEE ESTUAIRE ROSE 2024

Parcours 1 - 9,4 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée ROSE EYQUEM Bâbord et le bateau CC Pavillon TER Tribord Bouée BA2 à laisser à Tribord Bouée D2 à laisser à Bâbord Bouée D4 à laisser à Bâbord
ARRIVÉE	Entre le Bateau Comité à Bâbord et la Bouée S9 à Tribord

Parcours 2 - 9,4 m	
DÉPART	Entre le Bateau Comité à Tribord et la Bouée S9 à Bâbord
	Bouée D4 à laisser à Tribord Bouée D2 à laisser à Tribord Bouée BA2 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée OR TAYAC Tribord et le bateau CC Pavillon TER Bâbord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord

Parcours 3 - 13 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée ROSE EYQUEM Bâbord et le bateau CC Pavillon TER Tribord Bouée BA2 à laisser à Tribord Bouée 56 à laisser à Tribord Bouée 51 à laisser à Bâbord
ARRIVÉE	Entre le Bateau Comité Bâbord et la Bouée 45 à Tribord

Parcours 4 - 13 m	
DÉPART	Entre le Bateau Comité Tribord et la Bouée 45 à Bâbord
	Bouée 51 à laisser à Tribord Bouée 56 à laisser à Bâbord Bouée BA2 à laisser à Bâbord Porte entre la Bouée OR TAYAC Tribord et le bateau CC Pavillon TER Bâbord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord

Parcours 5 - 6 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord
	Bouée D3 à contourner à Tribord Bouée D1 à laisser à Bâbord Bouée BA4 à contourner à Tribord Bouée D1 à laisser à Tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Bâbord et la Bouée Rouge Club à Tribord

Parcours 6 - 4 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord
	Bouée D1 à contourner à Bâbord Bouée D3 à laisser à Bâbord Bouée Club Bouygues à contourner à Tribord Bouée Rouge Club Départ à laisser à Bâbord Bouée D1 à contourner à bâbord Bouée D3 à contourner à bâbord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB à Tribord et la Bouée Rouge Club à bâbord

Parcours 7 - 11,5 m	
DÉPART	Entre le Mât de Pavillon sur la Barge CNB et la Bouée Rouge Club à bâbord
	Bouée D1 à laisser à bâbord Bouée BA0 à contourner à tribord Bouée BA4 à contourner à tribord Bouée BA2 à contourner à tribord Bouée D1 à laisser à tribord Bouée Rouge Club Départ à laisser à Tribord Bouée D3 à contourner à tribord
ARRIVÉE	Entre le Mât de Pavillon Barge CNB Tribord et la Bouée Rouge Club à Bâbord

THEME DEFİ ROSE 2024

Cette année le thème est :



Attention pour respecter notre Bel Estuaire de la Gironde, les ballons de baudruches sont INTERDITS pour être plus éco-responsable !

Le Jury Défi Rose passera sur les pontons entre 16h et 17h30 pour juger la décoration de votre voilier et le déguisement de votre équipage !